



**9 bis rue de Strasbourg - 78300 Poissy - 06 60 44 40 14**  
**Site : [www.catspalace78.fr](http://www.catspalace78.fr) / mail : [contact@catspalace78.fr](mailto:contact@catspalace78.fr)**  
**Facebook : catspalace78Poissy**  
**Instagram : catspalace78apoissy**  
**TIK TOK : catspalace78apoissy**

### **CONDITIONS GENERALES / CHATTERIE 2025**

#### **Article 1 :**

Nous gardons vos chats en collectivité, la pension est équipée de grandes chatteries aménagées aux normes de la **Direction Départementale Vétérinaire**. Avant de garder votre animal, nous proposons une adaptation sans frais pendant 24h, pour voir si il ne stresse pas, si il s'alimente correctement et si il est sociable avec les autres chats. Cela vous permettra de passer de bonnes vacances en sachant que votre chat sera à l'aise dans son nouvel environnement.

Vous pouvez lui amener un tissu portant votre odeur pour lui faciliter cette nouvelle expérience.

Un échantillon des croquettes que nous utilisons (ULTRA PREMIUM) vous sera offert afin de valider que votre chat mange bien.

*TIK TOK / INSTA / FB : catspalace78apoissy pour aller chercher les photos et vidéos de votre petit compagnon.*

**Les arrivées et départs s'effectuent, sur rendez-vous, les jours ouvrables, du lundi au samedi, entre 9h et 11h et entre 17h et 18h30. Fermeture entre 11h30 et 16h30**

**Pour les départs entre 17h et 18h30, la journée sera facturée. Pour les départs entre 9h et 11h, la ½ journée sera facturée.**

#### **Article 2 :**

Vous êtes tenus de nous signaler tous comportements concernant votre animal (Problèmes de propreté, agressivité, fuites fréquentes, etc.) Votre chat doit impérativement porter un collier pour qu'il puisse porter notre étiquette d'identification de la pension. Nous ne pouvons pas garder un animal malade (FELV, Herpes ....)

#### **Article 3 :**

En cas d'accident ou de maladie, vous nous autorisez à faire appel à notre vétérinaire habituel. Il est convenu entre les parties que l'ensemble des frais découlant des soins (vétérinaire, pharmacie, etc.) seront à votre charge.

**Pendant une période de garde, un animal peut être stressé, refuser de manger, déclencher une maladie.**

**En aucun cas Cat's Palace ne pourra en être tenu pour responsable.**

*Bien noter que les chats peuvent être porteur de Coronavirus (80% de la population féline) et que le stress de la pension peuvent leur provoquer diarrhées et vomissements. Le changement d'alimentation peut aussi provoquer des troubles digestifs et vomissements.*

*Un chat stressé peut parfois déclencher un Coryza (rhume avec besoin de soins vétérinaires).*

En cas de décès de votre animal, le montant de la garde vous sera remboursé s'il est prouvé qu'il y ait eu une faute de notre part. Aucune indemnité ne pourra être demandée.

Aucun frais vétérinaire ne pourra être réclamé à la pension.

**Article 4 :** L'animal doit être tatoué, vacciné T.L.C., testé FELV - FIV (sauf pour les chats en provenance d'un élevage), vermifugé et traité contre les puces.

**Votre animal ne pourra être gardé si ces éléments ne sont pas respectés (normes de la D.S.V.).**

Il est important d'effectuer les traitements anti puce et de vermifuge quelques jours avant l'arrivée.

**Article 5 :** A chaque garde, sera rempli une fiche d'entrée / sortie. Un double vous sera remis qui devra être présenté pour retirer votre animal. Votre animal n'a besoin d'aucun effet personnel. Vous pouvez néanmoins laisser un tissu avec votre odeur si vous pensez que la séparation peut lui être difficile.

**Article 6 :** Il est convenu entre les parties qu'en cas de non reprise de l'animal à la date prévue sans que nous ayons été prévenus, le prix à la journée supplémentaire sera majoré de 25 %.

Il est également convenu qu'une fois la date initiale de départ de l'animal prévue au contrat dépassée de 15 jours calendaires sans précision de votre part, vous n'êtes pas revenu chercher votre animal celui-ci sera remis à la S.P.A. Toutefois cette procédure sera appliquée après envoi d'une lettre recommandée au propriétaire. Les frais de garde seront toujours exigibles, ainsi que le montant du dépôt à la S.P.A.

**Article 7 :** Les femelles en chaleur ne sont pas acceptées.

**Article 8 :** Pour des mesures de sécurité, nous ne gardons pas de chat de moins de 4 mois et de plus de 15 ans, sauf décharge du maître. Idem pour les chats diabétiques, avec problème urinaire ou rénal, une décharge vous sera demandée.

**Article 9 :** Vous avez l'obligation de contracter une assurance Responsabilité Civile, couvrant les éventuels dégâts ou morsures occasionnés par votre animal sur le personnel ou sur les autres chats. Notre propre assurance couvre tous les autres problèmes : fugues, dégâts extérieurs au lieu de garde, accidents matériels dû fait à l'animal à l'extérieur de nos locaux.

**Article 10 :** Le règlement complet est dû à l'arrivée de l'animal (tarifs ci-joint). Il sera remis accompagné de la fiche de renseignement ci-jointe et des présentes conditions générales datées et signées.

**Article 11 :** Nous nous réservons le droit de refuser un chat s'il présentait des signes critiques qui nous sembleraient dangereux ou contagieux pour ses congénères. Dans ce cas, seul un certificat de bonne santé, délivré par un vétérinaire pourrait permettre la garde en communauté.

**Le carnet de santé à jour doit être présenté à chaque garde. Le chat doit porter un collier et l'étiquette d'identification sera fournie par la pension.**

**A son arrivée, votre chat sera observé par nos employés qualifiés afin de vérifier son état général.**

**Vous ne pouvez prétendre à un remboursement si vous écourtez vos vacances.**

**Article 12 :** Ce document est à photocopier, à signer et à nous retourner avec les photocopies des vaccins, du tatouage (ou à nous présenter lors de la pré-visite à la pension, de votre CI (pour les nouveaux clients), et la fiche de renseignement ci-jointe.

**Les tarifs sont visibles sur le site : 20 € par jour / +1€ par jour pour le chauffage / +1€ par traitement / +2€ par injection / - 10% pour 2 chats / -15% pour 3 chats**

**Nom du propriétaire .....**

**Nom des animaux .....**

**Fait à Poissy le.....**

**EN 2 EXEMPLAIRES**

Signature  
Précédée des mentions  
Lu et approuvée – Bon pour  
accord



ENTREE LE : ...../...../.....

A ..... HEURE

SORTIE LE : ...../...../.....

A ..... HEURE sera rempli à l'arrivée

9 bis rue de Strasbourg - 78300 Poissy - 06 60 44 40 14

[www.catspalace78.fr](http://www.catspalace78.fr) / [contact@catspalace78.fr](mailto:contact@catspalace78.fr)

## Fiche de renseignements de l'animal 2025

NOM du chat : .....

Couleur : ..... RACE : .....

Sexe :  F  M Stérilisé :  oui  non

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Numéro de tatouage / puce : .....

L'animal est en bonne santé :  OUI  NON

Vaccins à jour T.L.C :  OUI  NON R :  OUI  NON

A t'il déjà été gardé ?  OUI  NON Dans quelles conditions ? .....

L'animal s'entend-il avec les autres chats ?  OUI  NON  ? (Essai indispensable).

L'animal s'entend-il avec les humains ?  OUI  NON

Quelles sont ses habitudes chez vous ? .....

Vit-il en  Maison  Appartement ?

Cat's Palace vous offre un échantillon des croquettes utilisées dans nos chatteries.

Marque « **Ultra premium** »

Vous pouvez les commander directement sur le site en bénéficiant du code promo :

– 8 € sur votre 1<sup>ère</sup> commande avec le code **INDIGO8**

Quelle l' alimentation pour votre chat, chez vous ?

Croquettes

Sous-produits

Farines

Viandes déshydratées

Boites

Sous-produits

Viandes

Frais, préciser .....

Quel est son vétérinaire ? ..... Tel : .....

A-t-il des problèmes de santé particuliers ? .....

## **Fiche de renseignements des maîtres 2025**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Téléphone fixe : .....

Portable : .....

E-mail : .....@ .....

### **INFORMATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ NOUS SIGNALER SUR VOTRE CHAT**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....